

ATELIER SUR LES PROCÉDURES D'HARMONISATION DE GESTION DES PROJETS

Création d'un cadre cohérent pour la réforme des finances publiques

Des représentants de l'administration publique et des partenaires au développement sont réunis depuis hier à Nouakchott dans le cadre d'un atelier de concertation sur les procédures d'harmonisation de la gestion des projets et programmes publics.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités du Programme National de Bonne Gouvernance et a pour objet de passer en revue les procédures financières en vue de proposer un cadre cohérent d'harmonisation de ces outils.

Il constitue une occasion d'un échange interactif entre gouverne-



ment et partenaires au développement et autres acteurs sur les voies

et moyens permettant de renforcer l'exécution des opérations financées

par les bailleurs de fonds, en vue de maximiser leur impact sur les conditions de vie des populations.

"L'atteinte des objectifs du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dépend, nous en sommes conscients, de la qualité de la mise en oeuvre des projets et programmes publics a souligné M. Mohamed Ould Maaouya, secrétaire général du ministère des Affaires Economiques et du Développement à l'ouverture des travaux de cet atelier.

LIRE PAGE 3

Création d'un cadre cohérent pour la réforme des finances publiques

Un atelier de concertation, entre les représentants de l'administration publique et des partenaires au développement, sur les procédures d'harmonisation de la gestion des projets et programmes, s'est ouvert mardi à Nouakchott.

L'ouverture de cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre des activités du programme national de bonne gouvernance, a été présidée par M. Mohamed Ould Maaouya, secrétaire général du ministère des Affaires Economiques et du Développement, qui a précisé que la rencontre a pour objet de passer en revue les moyens et procédures adéquats, en vue de proposer un cadre cohérent d'harmonisation de ces outils. Cet atelier, a-t-il précisé, devrait donc être l'occasion d'un échange interactif entre le gouvernement et les partenaires au développement et autres acteurs sur les voies et moyens permettant de renforcer l'exécution des opérations financées par les bailleurs de fonds, en vue de maximiser leur impact sur les conditions de vie des populations.

Il a indiqué en outre que "l'amélioration de la capacité d'absorption nationale en matière d'investissements publics figure au rang des priorités définies par le gouvernement, conformément aux orientations de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya pour qui le renforcement des performances dans les domaines de la conception, de l'exécution, du suivi et de la gestion financière des projets doit faire l'objet d'une attention constante".

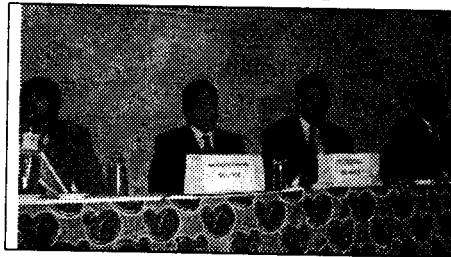
"Cette préoccupation et l'obligation de résultats qui en découle, illustrent l'importance que nous attachons à cet atelier et aux enseignements qu'il ne manquera pas de mettre en évidence afin de renforcer les résultats attendus de la mise en oeuvre de nos projets de développement", a-t-il indiqué.

L'atteinte des objectifs du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dépend, nous en sommes conscients, de la qualité de la mise en oeuvre des projets et program-

mes publics, a souligné M. Mohamed Ould Maaouya précisant que le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, entend mettre en oeuvre un vaste programme de réformes des finances publiques visant à simplifier et à moderniser les procédures de gestion et d'exécution des ressources publiques.

Le secrétaire général du ministère des Affaires Economiques et du Développement a, au nom de notre gouvernement, exprimé ses remerciements au Programme des Nations Unies pour le Développement, pour les précieux concours qu'il n'a cessé d'accorder à notre pays, en finançant des programmes destinés à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté.

M. Mohamed Ali Ould Lemrabott, conseiller stratégique du PNUD avait, au nom de la coordonnatrice du système des Nations Unies, indiqué que l'objet du présent atelier représente un thème d'intérêt mondial et local et ce, compte



tenu de son imbrication avec les objectifs du Millénaire, qui visent le développement social et la lutte contre la pauvreté. Il a ajouté que l'intérêt de la Mauritanie pour ce thème est dicté par les efforts fournis par notre pays pour éradiquer la pauvreté et adapter les procédures aux exigences de l'époque.

Les recommandations de cet atelier serviront de base au programme envisagé de réformes des finances publiques.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier, qui durera un jour, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des Finances, M. Mohamed Chérif et de participants de l'administration publique et d'institutions partenaires au développement.